



APPEL DE CANDIDATURES

OUVRIER(ÈRE) D'ENTRETIEN MÉNAGER classe II (38,75 heures/semaine) (postes en remplacement été 2023 et congé de paternité)

Le Collège de Lévis sollicite des candidatures en vue de combler un ou des postes d'ouvrier(ère) d'entretien ménager au Collège de Lévis, selon la description de fonction présentée ci-après. Ce poste est régi en vertu des conditions de travail du personnel de soutien du Collège de Lévis.

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains, et des équipements. Ce rôle comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Cette personne salariée travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une ou d'un concierge de nuit, d'un contremaître ou du personnel de soutien manuel qualifié. De plus, elle peut être appelée à exercer les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe III.

Description du poste

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées.

En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter.

Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages.

Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes. Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées.

Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Aucune qualification spécifique n'est requise

Habiletés et aptitudes professionnelles recherchés

- Bonne capacité physique;
- Minutie et débrouillardise.

Supérieur immédiat

Directrice des ressources humaines et des opérations

Conditions d'emploi

Rémunération selon la politique de rémunération du personnel de soutien du Collège de Lévis pour un poste d'ouvrier d'entretien classe II.

Taux horaire	Prime de soir
(depuis le 1 ^{er} avril 2022)	(depuis le 1 ^{er} avril 2022)
21,27 \$	0,75 \$ / h

Horaire de travail

Poste en remplacement de congé de paternité : mai 2023 à octobre 2023 Poste(s) en remplacement été 2023 : juin 2023 à août 2023

Date d'entrée en fonction

Mai ou juin 2023

Dotation

Les personnes intéressées doivent faire parvenir, par courriel (rh@collegedelevis.qc.ca), leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation avant le 25 avril 2023 à 16 h, à l'attention de Mme Patricia Rancourt, directrice des ressources humaines et des opérations.

Le Collège de Lévis a pour mission première d'offrir à la clientèle étudiante des services d'éducation et d'enseignement de la plus haute qualité qui favorisent le développement social, intellectuel, spirituel, affectif, artistique et physique de chacun. Sa mission fondamentale est, en somme, par la recherche et la poursuite de l'excellence à tous niveaux, de travailler au développement intégral de l'élève afin de le faire accéder à la plus haute réalisation de lui-même. Le Collège de Lévis souscrit aux chances d'égalité en emploi.